COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



JOURNÉE D'ACTIONS : NON AU PROJET DE LOI 70!

Montréal, 10 février 2016. Des citoyens et citoyennes de huit régions du Québec ont fait entendre aujourd'hui leur vive opposition au projet de loi 70 qui modifie l'aide sociale. Ce projet de loi largement dénoncé tant par les groupes sociaux et les syndicats que par la Commission des droits de la personnes et de la jeunesse, constitue une menace grave à l'aide de dernier recours et s'attaque aux personnes les plus vulnérables de notre société.

Les personnes rassemblées aujourd'hui se sont jointes au mouvement de plus de 250 organismes qui dénoncent le projet de loi 70 déposé par le ministre Sam Hamad en novembre dernier et actuellement en consultation publique. Le projet de loi 70 transformerait l'aide sociale pour les premiers demandeurs en une aide conditionnelle assortie d'obligations et de pénalités, niant ainsi le droit fondamental à un niveau de vie décent et à un travail librement choisi , ce qui constitue une attaque grave aux droits humains.

Ce projet de loi vise en grande partie les jeunes. Pour aider les jeunes en situation de pauvreté à s'en sortir, il faut que le gouvernement garantisse un ensemble de mesures et de ressources appropriées à toutes les étapes de leur vie : des services publics de qualité, mais aussi un revenu suffisant pour les parents prestataires de l'aide sociale pour qu'ils puissent fournir le nécessaire à leur enfant. « Ce n'est pas une fois rendu à l'âge adulte qu'il faut imposer des menaces. Au contraire, il faut du soutien, le respect du vécu des personnes et de leur rythme, et des options qui tiennent compte de leurs aspirations et besoins », souligne Yann Tremblay-Marcotte, porte-parole de la Coalition Objectif Dignité.

En participant à ces actions les organismes somment le nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, à renoncer clairement et sans ambigüité aux obligations et pénalités prévues dans le programme Objectif emploi, à augmenter le revenu des personnes assistées sociales et à réinvestir dans les programmes volontaires d'accompagnement social ou d'employabilité.

En participant à cette journée d'action, la population répond à l'appel de la Coalition Objectif dignité qui regroupe plus de 20 regroupements nationaux et jouit de l'appui de plus de 250 organismes qui s'opposent aux mesures obligatoires et punitives prévues dans le projet de loi 70.

Une liste complète des actions tenues aujourd'hui est disponible sur le site web de la Coalition : http://objectifdignite.org/2016/02/04/actions-regionales-le-10-fevrier/